**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME**

**43E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’OCCASION DE L’EXAMEN DU RAPPORT DE LA SERBIE**

*Le 10 mai 2023*

**Prononcée par :**

**Monsieur le Président,**

Le Burkina Faso souhaite la bienvenue à la délégation de la Serbie et la remercie pour la présentation de son quatrième rapport national.

Nous félicitons le Gouvernement serbe pour l’adoption de la Stratégie de prévention et de lutte relative à la violence fondée sur le genre à l’égard des femmes et à la violence domestique pour la période 2021-2025, ainsi que la modification du Code pénal en 2019 afin de le rendre conforme aux engagements internationaux de la Serbie.

Nous encourageons la Serbie à poursuivre ses efforts en vue de l’éradication des violences faites aux femmes et aux enfants sur son territoire.

Dans un esprit de dialogue constructif, nous recommandons à la Serbie :

1. d’adopter une définition de l’enfant conforme à la Convention relative aux droits de l’enfant et de garantir à toutes les personnes de moins de18 ans la même protection en matière pénale;
2. de ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Nous souhaitons à la Serbie un examen couronné de succès.

**Je vous remercie.**